



Jeudi 31 janvier 2013 :

pour l'emploi, les salaires et les services publics

Toutes et tous en grève !

Les organisations syndicales CGT, FSU et Solidaires de la Fonction publique appellent à la grève **le jeudi 31 janvier 2013**. La CGT Éduc'action appelle l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale à se mettre en grève

le 31 janvier 2013

- ➔ Contre le projet de loi Peillon de « refondation de l'école »
- ➔ Contre le projet de décret sur les rythmes scolaires
- ➔ Contre la précarité qui grandit dans l'Éducation nationale
- ➔ Pour nos salaires
- ➔ Pour exiger des moyens à hauteur des besoins
- ➔ Pour l'abrogation du jour de carence

Les moyens en personnels annoncés pour la rentrée 2013 sont très loin de répondre aux besoins, même si on peut acter positivement la fin des suppressions d'emplois... Les annonces sur l'ensemble du quinquennat ne couvrent même pas les suppressions du quinquennat précédent !

RGPP ou Modernisation de l'action publique (MAP), la logique de casse du service public reste la même.

Nous demandons le rétablissement des 80 000 postes supprimés et la création des postes statutaires nécessaires.

La précarité grandit dans l'Éducation nationale ainsi les admis du concours exceptionnel seront contractuels en 2012/2013. Le dispositif de titularisation est très loin de répondre aux attentes des personnels. **Une augmentation des salaires est impérative** : depuis 2000, la perte de pouvoir d'achat est de 13 %. De plus, il est urgent **d'abroger le jour de carence** qui est une mesure socialement injuste et économiquement inefficace.

• La CGT Éduc'action s'est exprimée contre le projet de loi de « refondation de l'école » s'opposant au fait de voir que les fondements idéologiques qui ont présidé aux réformes (bac pro 3 ans, lycées, socle commun) ne soient pas remis en cause.

L'aménagement de ces réformes à la marge ne peut nous satisfaire : **ainsi le socle commun, créé par Fillon en 2005, ne doit pas être repensé comme un « socle de gauche »**, car il porte en lui les principes de l'école des concurrences que nous combattons.

Ce n'est pas la voie qui est suivie actuellement puisqu'il constitue, pour le ministère, un horizon servant à organiser conjointement l'école et le collège.

Ce projet de loi s'inscrit dans l'acte III de la décentralisation.

Pour la voie professionnelle, non seulement la réforme du bac pro 3 ans n'est pas remise en cause, mais, comme le souligne l'intersyndicale CGT Éduc'action, SNUEP, SNEP, SNETAP-FSU et SUD-Éducation), « certaines orientations, comme le pilotage des cartes de formation professionnelle par les régions, font peser de graves menaces sur l'enseignement professionnel public initial sous statut scolaire, sur les personnels et sur les élèves. »

Quant aux COP, ils vont subir une régionalisation qui va déstabiliser le service public d'orientation et qui remet en cause leur intervention dans les établissements scolaires.

• **Le projet de décret sur les rythmes scolaires a été rejeté par le Conseil Supérieur de l'Éducation et par le Comité Technique Ministériel** (la CGT Éduc'action ayant voté contre dans les deux cas).

Le projet en l'état dégrade fortement les conditions de travail des personnels et ne règle pas vraiment la situation des élèves !

En effet, ce que propose le gouvernement ne règle en rien le problème du rythme de l'enfant. L'immense majorité des enfants continuera de venir à l'école souvent avant 8 h 30 et encore plus souvent bien après 16 h 30... Reste le vrai problème des 24 h pour faire des programmes délirants et encore alourdis depuis 2008, qui contraignent les enseignants à mettre de côté les activités culturelles, sportives ou artistiques.

Pour la CGT Éduc'action, sans allègement des programmes, pas de réelles modifications des rythmes des enfants !

Quant à l'heure ou à la demi-heure prise en charge par les mairies, on peut légitimement s'interroger sur la qualité des activités et de l'encadrement, lorsque l'on sait que pour faciliter la mise en place, le premier ministre annonce "un assouplissement du taux d'encadrement en centre de loisirs".

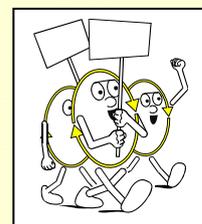


➔ Dans ce contexte, la CGT-Éduc'action continue à exiger :

- ➔ Le rétablissement de tous les moyens perdus depuis 2002
- ➔ Des postes d'assistants sociaux et infirmiers et un véritable cadre A pour ces professions
- ➔ L'abandon du dispositif ECLAIR, de la notion de socle commun, du Livret Personnel de Compétences (LPC)
- ➔ La remise à plat de la réforme du bac pro 3 ans et de celle du lycée général et technologique
- ➔ Le recrutement par concours au niveau licence, avec une formation de deux ans payée et débouchant sur un master
- ➔ La titularisation sans condition de concours et de nationalité de tous les personnels précaires avec une vraie formation

- ➔ Une augmentation immédiate des salaires de 70 points d'indice (soit plus de 300 euros pour toutes et tous)
- ➔ L'abandon de l'évaluation professionnelle pour les ATSS
- ➔ La suppression de la Prime de Fonctionnement et de Résultat (PFR) pour les administratifs
- ➔ Une vraie réduction du temps de travail
- ➔ L'abandon du jour de carence
- ➔ L'abrogation du SMA (Service minimum d'accueil)
- ➔ La retraite à 60 ans à taux plein avec 37,5 annuités maximum
- ➔ Des CHSCT au plus près des personnels.

 **La CGT Educ'action appelle à la grève dans le cadre de l'appel unitaire CGT-FSU-Solidaires.**



Tract 31.01.2013

A remettre à un militant CGT ou à renvoyer à l'adresse ci-dessous

Je souhaite :

prendre contact

me syndiquer

Nom (Mme, M.) Prénom

Adresse personnelle

Code postal Commune

Tél. e-mail

Grade ou corps Discipline :

Lieu d'exercice

Code postal Ville

UNSEN-CGT 263, rue de Paris – Case 549 – 93515 Montreuil Cedex - Métro : Porte de Montreuil - Tél. : 01.48.18.81.47

Télécopie : 01.49.88.07.43 – e-mail : unsen@ferc.cgt.fr - Internet : <http://www.unsen.cgt.fr>